Elle a l'oreille de ceux qui souffrent

LA ROCHELLE Audioprothésiste venue de Saintes, Natacha Chettrit-Bonneyrat a établi une méthode pour traiter les acouphènes et l'hyperacousie qui marie sons thérapeutiques et psychologie

Alain Babaud
a.babaud@sudouest.fr

D'abord, deux définitions. Selon Ameli.fr, le portail de l'Assurance maladie, les acouphènes sont « des bruits que l'on entend dans une oreille (ou les deux), ou dans la tête, sans qu'ils aient été émis par une source extérieure. Ces symptômes sont souvent liés à un traumatisme acoustique ou au vieillissement de l'oreille. » Quant à l'hyperacousie, il s'agit d'« une hypersensibilité gênante aux sons et aux bruits ». Gênante et même bien au-delà. Les personnes que reçoit Natacha Chetritt-Bonneyrat à La Rochelle, au sein de l'Hearing Institut of Resources, marque commerciale de l'entreprise Mayfair Developments, souffrent parfois de manière atroce. « Le moindre bruit du quotidien, y compris ceux de leur propre corps, peut constituer une douleur. Souvent, ils finissent par ne plus sortir de chez eux pour se protéger, abandonner toute vie sociale… »

Deux pathologies que l'audioprothésiste connaît bien pour les étudier depuis plus de vingt ans. Au point d'avoir mis au point un traitement spécifique qui s'appuie sur une méthode nouvelle baptisée Oreblue.

Une cliente à Tahiti

Habituellement, les médecins prescrivent des antidépresseurs, des anxiolytiques. On traite alors les conséquences, pas la cause. « Des béquilles », relève Natacha Chetritt-Bonneyrat. L'autre solution courante, pour les acouphènes, c'est la méthode TRT pour Tinnitus Retraining Therapy. Il s'agit, là, d'un bruit blanc émis par un appareil auditif réglé pour venir masquer l'acouphène.

L'audioprothésiste et son mari, Yves Bonneyrat, eux, ont mis au point un protocole qui s'appuie d'une part sur un travail de rééducation de l'oreille par l'écoute de sons spécifiques – le couple a conçu et fait réaliser un appareil de thérapie sonore. Et d'autre part sur la psychologie pour traiter le problème à la racine. « Le registre émotionnel est très important », explique l'audioprothésiste qui s'est formée à la psychologie.

La part « physique » du traitement est établie sur la base des examens courants dans le métier (après consultation ORL), dont l'audiogramme. Il passe par deux heures d'écoute par jour, en institut et durant un total de sept semaines, d'un programme personnalisé. L'accompagnement psychologique s'adapte quant à lui aux besoins. Sachant que « chacun doit être acteur de sa guérison. On ne fait pas de magie… »

Mais les résultats sont bluffants. Avant de s'installer à La Rochelle, voilà trois ans, pour faciliter le voyage à une clientèle qui vient de partout en France, de l'étranger et même de l'Outre-Mer (« la cliente la plus éloignée est venue de Tahiti »), majoritairement pour des problèmes d'hyperacousie, l'audioprothésiste était installée à Saintes.

Marché européen ouvert

Elle indique que l'étude clinique rétrospective menée auprès de 74 cas, entre 2011 et 2014, a montré que tous les cas d'hyperacousie étaient résolus en fin de traitement et 60 % des cas d'acouphènes. Pour les 40 % restants, de nettes améliorations (de 50 à 90 %) ont été constatées. Dans la foulée, l'entreprise normée Iso 13 485 dès 2015 obtient le marquage CE lui ouvrant les portes du marché européen. Le dispositif est également enregistré auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé. Les feux sont au vert.

Natacha Chetritt-Bonneyrat compte développer une version miniaturisée de l'appareil de thérapie sonore mis au point avec son mari, pour la rendre « nomade ». PHOTO J.-C. SOUNALET

L'ambition de Mayfair Developments, c'est désormais de faire profiter de son savoir à ceux qui ne peuvent se rendre à La Rochelle. La Région Nouvelle-Aquitaine vient ainsi de lui attribuer une subvention de 90 000 euros. Objectif : l'aider à financer la recherche et développement (R & D) nécessaire pour miniaturiser l'appareil de traitement thérapeutique sonore et le rendre « mobile ». Les futurs relais de l'entreprise rochelaise à Niort, Bordeaux ou Lyon pourraient ainsi les confier à leurs clients (à domicile) selon le même protocole impliquant la psychologie qu'à La Rochelle. Le début, peut-être, d'une belle aventure d'entreprise.

AIDES RÉGIONALES AUX PME

JOAILLERIE : LEAPARO INVESTIT DANS UN BÂTIMENT
Le groupe Leaparo de Périgny et La Rochelle, qui regroupe quatre sociétés, est spécialisé dans la fabrication d'articles de joaillerie et de bijouterie haut de gamme. La Région Nouvelle-Aquitaine explique que ses dirigeants ont souhaité faire évoluer leurs entreprises à travers la conception d'un bâtiment dédié spécialement à leur métier.

Une démarche de développement industriel et environnemental, qui intègre de nouveaux processus de fabrication tout en renforçant le confort des salariés.

Dans ce bâtiment, opérationnel depuis avril, de nouveaux processus et de nouvelles façons de procéder sont intégrés.

Le coût total du projet s'élève à 5 millions d'euros. Un investissement porté par la société 1B2L, soutenu par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, qui a délibéré en ce sens le 18 novembre, à hauteur de 293 180 euros.

LA FILIÈRE LIVRE INNOVE
Créée en 2014, la société F-451 de La Rochelle développe une solution appelée Gleeph à destination des acteurs de la filière du livre. L'application mobile propose aux lecteurs un bouquet de services allant de la création d'une bibliothèque numérique au partage de ses expériences de lecture en passant par la possibilité d'acheter un livre en un clic.

À partir des données collectées qui permettent d'améliorer la connaissance du lectorat, la plateforme Web permet de proposer de tous nouveaux services aux acteurs de la filière du livre. Ils permettent par exemple à un éditeur de faire la promotion de ses livres ou à un libraire de disposer d'études sur chaque auteur. Avec sa solution, la société F-451 ambitionne de devenir un des acteurs de référence dans une filière du livre qui évolue. La Région Nouvelle-Aquitaine, qui a délibéré le 18 novembre, l'accompagne à hauteur de 155 000 euros.

ON EN PARLE

Brie-sous-Matha épinglée par la Chambre des comptes

GESTION FINANCIÈRE La Chambre régionale des comptes a rendu un rapport sur la situation de la commune de Brie-sous-Matha et a souligné de « nombreuses anomalies dans sa gestion administrative, budgétaire et financière… ayant entraîné la formulation de 12 recommandations considérées comme d'une grande importance ». Les magistrats ont notamment déploré « des retards et carences dans le suivi de plusieurs dossiers dont l'incidence financière est évaluée à 42 000 euros, des reports anormaux sur l'exercice suivant de charges et de produits… une dette bancaire qui représente vingt-deux années d'autofinancement brut… »